



1/ Groupe de travail – Point négociations Pacte social du vendredi 26 mai

Dans l'INFO Rapide n°80 nous vous avons fait un focus **sur le PACTE SOCIAL** avec une explication des enjeux qui en découlaient.

Le groupe de travail du vendredi 26 mai s'est tenu avec au menu les questions des négociations en vue d'une augmentation, entres autres, des montants de référence des groupes RIFSEEP (de G6 à G1).

L'administration était dans l'attente d'une proposition chiffrée des représentants du personnel sur cette question.

Les 3 organisations n'ont pas souhaitée donner un barème de revalorisation estimant que c'est à l'autorité territoriale de poser les 1^{er} jalons.

Les représentants du personnel fondant leurs argumentaires sur les prévisions budgétaires 2023 de la CAPB connues et sur les chiffres liés à l'inflation galopante que tous les agent.es subissent.

L'administration nous a fait savoir qu'aucune décision n'avait été acté de la part des élu.es sur une augmentation des montants planchers de l'IFSE...à suivre mais dans le contexte actuel les organisations syndicales seront vigilantes sur la défense du pouvoir d'achat des agent.es.

Dans la balance, d'autres enjeux peuvent venir impacter ces négociations et notamment les rencontres en bilatérales des syndicats à l'échelon national avec le ministre de la fonction publique Stanislas GUERINI qui portent sur une revalorisation du point d'indice (Mémo en juillet 2022 le point d'indice avait été augmenté de 3.5 %).

A ce jour aucune indication n'a filtré sur ces rencontres de dialogue social mais les syndicats demandent une augmentation significative pour compenser la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation.

Enfin durant les 3 heures de réunion les représentants du personnel ont échangé sur l'ensemble des sujets portés dans le cahier revendicatif qu'avait transmis la CFDT il y a quelques semaines.

Au niveau local à la Communauté d'Agglomération Pays basque, les 3 organisations syndicales feront des propositions lors de la prochain session de négociation qui se tiendra le 16 juin.

Ces points ont fait l'objet d'échanges qui se poursuivront lors du prochain Groupe de travail du 16 juin.

Retrouvez le cahier revendicatif de la CFDT en cliquant ICI

Ci-dessous un focus sur les rencontres avec le ministre de la fonction publique.

La CFDT – comme l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique – a rencontré en bilatérale Stanislas Guerini le 23 mai.

La CFDT a insisté sur l'urgence de restaurer la confiance avec les agents en agissant sur le pouvoir d'achat, la reconnaissance du travail et la protection sociale complémentaire.

« Il n'est pas possible de renouer le contact et le dialogue en passant sous silence le conflit – inachevé – sur la réforme des retraites, a rappelé la [CFDT-Fonctions publiques](#), en préambule de son échange avec Stanislas Guerini. Aujourd'hui, la colère exprimée lors des multiples journées de mobilisation se mue en ressentiment, et celui-ci ne [peut être rayé] d'un trait de plume. »

Voilà donc le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques prévenu.

En ce sens, la CFDT-Fonctions publiques considère qu'il est « urgent de donner la priorité aux sujets mis en exergue par le conflit sur les retraites ». Parmi les chantiers qu'elle estime prioritaires, il y a celui du pouvoir d'achat, sachant qu'un agent public sur cinq (soit plus d'un million de personnes) est rémunéré au Smic. Face à cet amer constat, une seule réponse s'impose : « Il faut des mesures générales supérieures à celle de 2022 (+ 3,5 %) », martèle Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques. Ces mesures générales devront évidemment aller de pair avec le chantier structurel sur l'accès, les parcours, les rémunérations et l'égalité professionnelle, prévu pour le second semestre 2023.

Inquiétudes sur la mise en place de la protection sociale complémentaire.

*Deuxième priorité, la reconnaissance du travail des agents : « **Il faut s'attaquer à la mise en œuvre du plan santé au travail, redonner du sens au travail et mettre en œuvre la retraite progressive.** » Enfin, ce sont les négociations relatives à la protection sociale complémentaire qu'il faudra faire aboutir.*

« Malheureusement, nous sommes particulièrement inquiets. Nous faisons le constat d'un retard d'un an dans la mise en œuvre de l'accord – unanime – sur la santé dans le versant État, et les négociations patinent dans la fonction publique hospitalière », déplore Mylène Jacquot. Dans le cas contraire, c'est à

un nouveau déficit d'attractivité que fera face le secteur public, avec les conséquences que l'on sait sur les conditions de travail des agents et la qualité des services rendus aux usagers.

« Les agents publics attendent un signal fort, prévient Mylène Jacquot. Nous sommes dans une situation critique : 58 000 postes sont à pourvoir. Les agents qui restent subissent les effets de la vacance des postes, avec un risque de spirale. Cela pourrait les inciter, eux aussi, à quitter la fonction publique. »



2/ Retraite : un constant d'échec !

Malgré 14 journées de mobilisation et un refus massif de la part du monde du travail de cette réforme sur les retraites, le gouvernement répondant aux injonctions des financiers, a persévéré et à donc fait passer sa loi.

Utilisant toutes les ficelles législatives pour éviter une présentation en séance et donc un vote qui aurait pu s'avérer négatif pour le gouvernement, les 1er décrets d'applications ont donc été publiés au journal officiel dans le weekend du 4 juin.

Quelles seront les impacts de cette façon de la part de l'exécutif de nier la réalité des opinions de nos concitoyens ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais les élections Européennes en 2024 seront sûrement un bon (ou mauvais) indicateur.

La CFDT tient à vous rappeler quand même quelques points importants sur cette réforme des retraites :

- **Cette réforme impactera en premier lieu les femmes** qui ont bien souvent des carrières incomplètes
- **Aucune surcote** ne sera appliquée sur les pensions malgré les 2 ans de plus au travail
- **Le dispositif « Carrière longue »** a du plomb dans l'aile, là aussi l'allongement de la carrière viendra impacter les publics répondant aux préconisations carrières longues
- **La pénibilité et sa prise en compte sont les grands oubliés de la réforme**, exit le retour aux 10 critères de pénibilité qui existaient avant que le Président Macron n'en supprime 4 en 2017 à peine arrivé aux affaires. Deux ans de plus, c'est deux ans de pénibilité au travail en plus. Les absences au travail du fait l'usure des corps reposeront sur l'ensemble de la collectivité par la biais de la prise en charge des arrêts maladies par la sécurité sociale...
- **Pour les catégories actives** (pompier, éboueurs, aides-soignantes, infirmier.e.s etc..) la date départ en retraite passera de 57 à 59 ans.

Depuis 100 ans nous bâtissons un monde où la principale bataille de la part des syndicats a été de réduire l'asservissement au travail des ouvriers et salarié.es. de ce pays. Le Président Macron sera le dépositaire du recul le plus important en matière du droit de travail depuis près d'un siècle.



PROCHAINE HEURE D'INFORMATION SYNDICALE DE LA CFDT CAP/CIAS PAYS BASQUE LES :

- Lundi 12 juin sur le Pôle Amikuze à la maison du Pôle Amikuze à 11h
- Mercredi 28 juin sur le Pôle Soule-Xiberoa à la maison du Pôle Soule-Xiberoa à 11h





Vous souhaitez nous rencontrer ?

- Vous voulez nous transmettre vos remarques ?
- Vous voulez vous syndiquer et rejoindre notre collectif ?
- Vous souhaitez une heure d'info syndicale dans votre pôle ou service ?

... Contactez-nous ! Venez rejoindre notre collectif !

Notre permanence est ouverte à tous et à toutes.

Nos bureaux sont situés au Centre Technique de l'environnement - Bâtiment A - 17 Av. Marcel Dassault - Anglet.



Syndicat CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
15 Av. Foch - 64100 Bayonne - Tel : 05 59 25 37 14 - Mail : cfdt.capb@gmail.com
Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération capb - www.cfdtcapb.fr

Pour votre information : La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 70 000 adhérents.